

**Des voix:** Bravo!

**M. Peddle:** Je pense que ce court éditorial doit figurer dans le compte rendu de nos débats.

Le second rôle d'un parlement libre est d'aider à rendre plus légitime et plus tangible la chose politique. C'est le rôle d'un gouvernement central. Ce pouvoir est plus subtil et plus hypothétique; il est difficile d'en parler mais il est également sérieux. Ce que j'appelle le pouvoir évocateur est la responsabilité de toute la Chambre, et l'enjeu du système politique est essentiellement celui de gouvernement.

On admet généralement qu'un des plus grands dangers qui menace la grande unité administrative d'un État ou d'une économie provient du sentiment que l'individu a de sa participation ou de son pouvoir. Les hommes découvrent qu'ils sont des instruments ou des chiffres. Certains se plient à cette existence et en sortent émasculés. D'autres se retirent dans une vie de bonheur intime. D'autres répliquent et sont plus susceptibles d'être frustrés, et l'aliénation naît de cette insatisfaction.

● (9.00 p.m.)

Plusieurs parmi nous se sont demandé s'ils voulaient une société dont les régimes de gouvernement s'aliènent constamment la population et la rendent improductive et hostile. A mon avis, plusieurs députés se consacrent à la politique pour aider à éviter un tel sort aux Canadiens, et pourtant le gouvernement ne semble pas désirer notre aide. Si nous tentons de ranimer un sentiment d'intégration et de dignité chez nos gens, l'un des problèmes les plus ardues que nous devons envisager est l'aliénation de l'individu à l'égard du processus politique.

L'expression « démocratie de participation » n'est pas nôtre. La démocratie de participation est saine. Il est absolument essentiel que s'établissent des relations créatrices entre l'État et les citoyens. Toutefois, en qualité de partisan de la démocratie, nous croyons que ce pouvoir évocateur et légitime ne saurait être confié proprement et sûrement qu'au pouvoir exécutif. Néanmoins, si le gouvernement actuel estime que ce pouvoir doit être partagé avec le Parlement pour en assurer l'efficacité et éviter la tyrannie, alors pour l'amour du ciel, quelle est la raison de l'article 75B? Car pour que notre assemblée possède la force et suscite la confiance et la participation du peuple, elle doit être représentative dans toute l'acception du mot.

La Chambre des communes doit demeurer une institution représentative, ce qui paraît trop onéreux au gouvernement actuel, car le Parlement ne serait pas alors totalement pré-

visible. Il lui serait impossible de prédire le lundi tout ce qui se passerait le vendredi suivant. Le gouvernement actuel ne veut pas de cela; il ne veut pas d'un Parlement complètement et totalement imprévisible. Les affaires de la Chambre ne peuvent pas être uniquement les affaires du Conseil du Trésor et des députés ministériels, car, pour inspirer la confiance et susciter l'intérêt, le Parlement doit représenter et concilier les passions, les idéaux et mêmes les préjugés du peuple. Cela est nécessaire à la Chambre.

Ce ne sont pas les pratiques et les méthodes des entreprises commerciales qui assureront l'unité de notre pays. Quels dangers menacent le gouvernement actuel et ses successeurs si la Chambre est oubliée et perd de son pouvoir d'évocation? Dans un pays libre où l'engagement des députés doit se fonder sur la confiance et la compréhension, les voies régulières et le pouvoir sont interdépendants. Si l'engagement et la confiance disparaissent, le gouvernement perd une bonne partie de sa puissance. Pour un gouvernement positif, la puissance de ses mesures ne se trouve pas nécessairement dans la sanction royale, mais dans la sanction du peuple qu'il gouverne.

L'automne dernier, le premier ministre (M. Trudeau) a parlé de l'obligation qu'ont nos hommes publics d'éviter le genre de désastre civil dont sont affligées certaines régions des États-Unis. Hélas, le drame de nos voisins lui a enseigné quelques leçons. N'est-ce pas au cœur de la crise aux États-Unis que l'on a laissé le Congrès devenir inutile? N'a-t-on pas projeté la question du Viet-Nam hors du conseil dirigeant jusque dans les rues des villes américaines? Je soutiens qu'avec le temps, en imposant la règle 75c à une société démocratique, on met en danger la force du gouvernement de même que la vigueur et la qualité de la vie nationale.

Les jeunes et les beaux parleurs parmi nous ont décidé que la marche des travaux est la seule et unique mesure du Parlement. Bien entendu, on cherche à faire davantage. C'est ce que nous voulons tous, je crois. Nous avons donné des preuves de cette préoccupation. En faisant appel aux ambitions positives du gouvernement, je demande aux députés de sérieusement remettre la règle 75c en question pour sauver le gouvernement de son arrogance afin qu'il commence à exercer son pouvoir avec une certaine sagesse. Le gouvernement parle de rationalisation, monsieur l'Orateur. Il prétend que les travaux du Parlement, doivent être rationalisés, mais comme un député l'a fait remarquer cet après-midi non sans ironie ce ne serait pas une mince besogne. Le Canada est un pays fort vaste, monsieur l'Orateur, où les régions, les races, les religions et les origines ethniques sont variées. Jusqu'à quel point le gouvernement